

**Séance publique du 7 avril 2003**

**Délibération n° 2003-1138**

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement

commune (s) : Saint Genis les Ollières - Villeurbanne

objet : **Autorisation de programme n° 08 - Ecologie urbaine - Individualisation d'opérations à créer pour la construction et la réhabilitation de deux déchetteries**

service : Direction générale - Direction de la propreté

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 19 mars 2003, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le nombre de vingt déchetteries a été retenu et approuvé par la délibération n° 90-1487 du 22 octobre 1990 et confirmé par le Bureau en septembre 1998, pour couvrir les besoins de la Communauté urbaine. Aujourd'hui, seules douze déchetteries sont ouvertes au public. Deux projets, déjà individualisés, devraient aboutir, l'un à Décines Charpieu, ouverture prévue pour le début de 2004, l'autre en limite de Francheville et Sainte Foy lès Lyon, ouverture prévue pour la fin de 2004.

**L'individualisation de l'opération - La construction d'une déchetterie à Villeurbanne sur le site de la rue Paul Krüger**

*a) - Objectif*

L'augmentation constante de la fréquentation et du volume des déchets collectés conduit la Communauté urbaine à proposer la création d'un nouveau site à Villeurbanne.

Une déchetterie est un ouvrage de proximité pour permettre la desserte d'une population d'environ 60 000 habitants. Un deuxième site est proposé pour répondre aux attentes des villeurbannais, en complément de celui de la rue Brinon plus au nord et actuellement saturé.

La Communauté urbaine possède un terrain 100 à 110, avenue Paul Krüger, implanté dans un tissu industriel et d'accès facile, sur lequel la construction d'une déchetterie pourrait être envisagée. La surface nécessaire à ce projet est d'environ 3 700 mètres carrés.

*b) - Descriptif*

Le projet comprend la construction :

- de neuf quais de déchargement,
- de zones d'accueil de containers spécifiques,
- des locaux nécessaires à la gestion de la déchetterie,
- de l'aménagement des voies d'accès et de circulation tant pour les usagers que pour les véhicules de l'exploitant.

Le programme propose également la construction d'un logement de gardien pour assurer la surveillance et la sécurité du site hors période d'ouverture.

*c) - Montant de l'opération*

Sur les bases d'une étude de faisabilité réalisée par la direction de la logistique et des bâtiments qui assure la conduite de l'opération, le montant est évalué à 690 000 € TTC.

## d) - Phasage

Déchetterie à Villeurbanne	2003		2004	
	1er semestre	2° semestre	1er semestre	2° semestre
finalisation des études	10 000 €			
dépôt du permis construire et autorisation ICPE				
missions BET, économiste, SPS, contrôle technique		14 000 €		16 000 €
consultation des entrepreneurs			*	
travaux y compris raccordements aux réseaux publics				650 000 €
<b>total annuel</b>	<b>24 000 €</b>		<b>666 000 €</b>	
<b>total opération</b>			<b>690 000 €</b>	

**L'individualisation de l'opération - La réhabilitation de la déchetterie de Saint Genis les Ollières**

## a) - Objectif

Ouverte au public en 1991 la déchetterie de Saint Genis les Ollières ne correspond plus aux attentes de la population. Le nombre de quais proposé est insuffisant et l'organisation interne ne favorise pas la fluidité du transit des usagers. Compte tenu de sa fréquentation, plus de 95 000 passages en 2001, la file d'attente des véhicules perturbe fortement la circulation dans la rue Louis Pradel à Saint Genis les Ollières et chemin Finat à Tassin la Demi Lune (RD 99). Pour améliorer l'accueil des usagers et la qualité du service, ce projet propose la réhabilitation du site.

## b) - Descriptif

Le projet comprend :

- l'aménagement ponctuel de la rue Louis Pradel, par la direction de la voirie, pour faciliter le dépassement des véhicules en attente de pénétrer dans le site,
- la création d'une voie d'accès interne qui :
  - . permettra une circulation périphérique à l'intérieur du site,
  - . augmentera la capacité de stockage des véhicules en attente,
- la construction d'un quai supplémentaire pour mieux répondre aux nouvelles exigences de tri des déchets acceptés en déchetterie,
- le réaménagement du local d'accueil du gardien de la déchetterie, vétuste et mal adapté à la nouvelle configuration du site.

## c) - Montant de l'opération

Sur les bases d'une étude de faisabilité réalisée par la direction de la logistique et des bâtiments qui assure la conduite de l'opération, le montant de l'opération est évalué à 180 000 € TTC.

## d) - Phasage

Déchetterie à Saint Genis les Ollières	2003		2004
	1er semestre	2° semestre	
finalisation des études dépôt du permis construire dépôt et instruction du dossier d'autorisation consultation des entrepreneurs travaux y compris aménagement de la voirie		80 000 €	100 000 €
<b>total annuel</b>	<b>80 000 €</b>		<b>100 000 €</b>
<b>total opération</b>			<b>180 000 €</b>

*Circuit décisionnel* : ce dossier a reçu l'avis favorable du pôle environnement le 11 février 2003 et du Bureau restreint le 24 février 2003 ;

Vu ledit dossier ;

Vu ses délibérations n° 90-1487, n° 2001-418, n° 2001-419 et n° 2003-0983, respectivement en date des 22 octobre 1990, 21 décembre 2001 et 21 janvier 2003 ;

Où l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

#### DELIBERE

**Accepte** l'individualisation des opérations à créer dans l'autorisation de programme n° 08 :

- construction d'une déchetterie à Villeurbanne, sur le site de la rue Paul Krüger, pour un montant total de 690 000 € répartis comme suit :

- . 24 000 € en 2003,
- . 666 000 € en 2004,

- réhabilitation de la déchetterie de Saint Genis les Ollières pour un montant total de 180 000 € répartis comme suit :

- . 80 000 € en 2003,
- . 100 000 € en 2004.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,